



## *Stéphanie ADAM*

T: 32 4 342 30 50

F: 32 70 22 52 22

E: s.adam@elegis.be

Office(s): Luik

### *Taal*

Frans

### *Diplomas en academische titels*

Licenciée en droit de l'Université de Liège en 2005

### *Extra professionele activiteiten*

Juge suppléant au Tribunal du travail de Liège depuis 2011

### *Professioneel bedrijf*

Membre d'elegis - LEB S.R.L., société d'avocats (B.C.E. 0828.991.001)

### *Werkt samen met*

Michel STRONGYLOS, Rodrigue CAPART

### *Publications*

Stéphanie ADAM, Noël SIMAR, Michel STRONGYLOS, Justine NOSSENT, Bénédicte ALTOMARE, Les accidents du travail - Secteur privé et quelques particularités du secteur public, Limal, Anthémis, 2023, 285 p.

Stéphanie ADAM, Michel STRONGYLOS, "La réparation des accidents du travail – comment fixer l'incapacité permanente de travail ?", Bulletin Juridique & Social, n° 714, Anthémis, novembre 2023, pp. 19 à 21

Stéphanie ADAM, Didier PIRONET, "L'entreprise licencie du personnel", Guide juridique de l'entreprise, Kluwer, 2011, 60 p.

Stéphanie ADAM, "Evaluation des systèmes de congé existants", Bulletin Social et Juridique, n° 427, Anthémis, 2010, p. 5

Stéphanie ADAM, "Evaluation des systèmes de congé existants (suite)", Bulletin Social et Juridique, n° 428, Anthémis, 2010, p. 4

Stéphanie ADAM, "Statut social des indépendants : du neuf", Bulletin Social et Juridique, n° 433, Anthémis, 2010, p. 3

Stéphanie ADAM, "Nouveautés en 2010 pour les travailleurs intérimaires", Bulletin Social et Juridique, n° 438, Anthémis, 2010, p. 5

Stéphanie ADAM, "Accident du travail dans le secteur public ou privé : discrimination ?", Bulletin Social et Juridique, n° 416, Anthémis, 2009, p. 4

Stéphanie ADAM, "L'action collective dans le droit belge ?", Bulletin Social et Juridique, n° 418, Anthémis, 2009, p. 1

Stéphanie ADAM, "Défaut d'assurances contre les accidents du travail", Bulletin Social et Juridique, n° 395, Anthémis, 2008, p. 4

Stéphanie ADAM, "Pécules de vacances et accident du travail", Bulletin Social et Juridique, n° 412, Anthémis, 2008, p. 5